

L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°218 du Jeudi 28 Septembre 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les Souverainistes

«L'indépendance: que sommes-nous devenus, 63 ans après?»

 (P. 7)

44^{ème} championnat d'Afrique des clubs champions de handball

Brazzaville a réussi sa mission d'accueillir la compétition dans deux gymnases



Le général Serge Oboa et le secrétaire général de la Cahb, Charles Omboumahou, visitant les gymnases réhabilités


 (P. 12)

O.m.c (Organisation mondiale du commerce)

Examen des politiques et pratiques commerciales des pays de la Cemac à Genève



Après la séance de travail à l'O.m.c

 (P. 2)

Ministère en charge des sports

A la recherche des pistes de solution pour redynamiser le sport congolais



Le ministre en charge des sports, Hugues Ngouélondélé

 (P. 12)

Comité national de l'I.t.i.e

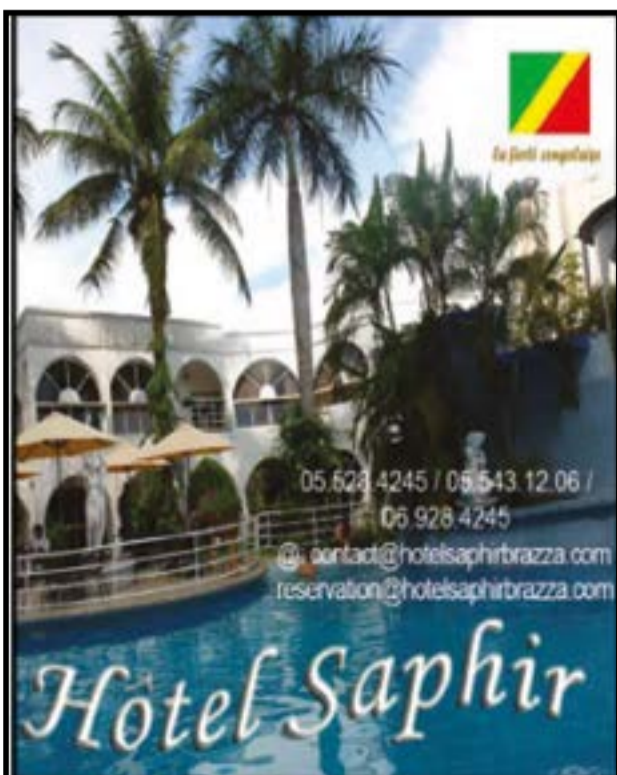
Le processus I.t.i.e Congo n'est pas menacé de suspension

 (P. 3)

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Guy Marius Okana remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire

 (P. 3)



O.m.c (Organisation mondiale du commerce)

Examen des politiques et pratiques commerciales des pays de la Cematic à Genève

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou, ministre du commerce, des approvisionnements et de la consommation, accompagné des directeurs généraux (douanes, finances, commerce intérieur) a participé, du 20 au 23 septembre 2023, au siège de l'O.m.c (Organisation mondiale du commerce), à Genève (Suisse), au deuxième examen groupé des politiques et pratiques commerciales des pays de la Cematic (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). En tant que porte-parole des ministres en charge du commerce des pays de la communauté, il a présenté à la fois la déclaration liminaire de la Cematic et la politique commerciale de la République du Congo, avant de clore par une allocution.

L'examen des politiques et pratiques commerciales des pays de la Cematic est basé sur un rapport de la communauté et celui de chaque gouvernement des pays membres. Ainsi, le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Centrafrique et le Tchad ont présenté leurs rapports respectifs, en plus de la déclaration communautaire.

Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a tout d'abord présenté la déclaration communautaire, dans laquelle il a rappelé «que le but poursuivi par la Cematic est la réalisation d'une union douanière véritable et d'un marché commun renforcé, par la libre circulation intégrale des marchandises, des services, des personnes et des capitaux, l'harmonisation des politiques sectorielles». Ainsi, «le degré d'ouverture commerciale en zone Cematic a fortement augmenté, passant de 94,91% en 2015 à 120% en 2020. Les pays de la Cematic sont donc ouverts au commerce international. Cependant, cette ouverture est tirée par les exportations de matières premières, en tête desquelles le pétrole, et les importations massives de produits manufacturés et de produits alimentaires. Cette structure expose la communauté aux chocs exogènes de toute sorte». «Par ailleurs, la Cematic mène une politique d'abaissement progressif des droits de douane dans le cadre de son Tarif extérieur commun (Tec) avec une moyenne de 18%».

«Depuis 1998, date d'entrée en vigueur de la directive communautaire relative à l'application du Tarif préférentiel généralisé (T.p.g) à taux zéro sur les produits originaires de la Cematic, la circulation des marchandises dans l'espace communautaire est libre. Environ 960 produits originaires Cematic ont été agréés au niveau communautaire et circulent librement au sein du marché commun de la



Après la séance de travail à l'O.m.c



La délégation ayant accompagné le ministre d'Etat N'Silou

Cematic». «A la faveur d'une révision intervenue en 2022 par une directive, le taux de la T.v.a a été ramené à 15%. Un taux zéro est applicable aux exportations, à leurs accessoires et aux transports internationaux». La déclaration du gouvernement a, quant à elle, porté sur les efforts pour contrer la tendance inflationniste des prix, face aux chocs mondiaux et à la guerre en Ukraine, par la mise en place d'un plan de résilience, l'amélioration du climat des affaires, la transformation sur place du bois, le développement de l'industrialisation, de l'économie numérique, etc. Le ministre d'Etat Alphonse Claude N'Silou a rappelé aussi l'instauration, en 2022, de la feuille de route pour la facilitation du commerce, qui permet le lancement d'un programme national de réforme portant sur la facilitation des échanges sur une période de cinq ans (2023-2027),

la désignation d'un point focal national pour la mise en place d'un mécanisme formel de notification, de suivi et d'élimination des barrières non-tarifaires, la création, en 2015, de l'Aconoq (Agence congolaise de normalisation et de la qualité). Il a évoqué la volonté de la République du Congo de mettre en place des lois sur la concurrence et la protection du consommateur, avec la création de l'Autorité nationale de la concurrence et la Commission nationale de protection du consommateur. La charte des investissements instituée par la loi du 18 janvier 2003 sera revisitée, pour la mettre en adéquation avec les textes communautaires, alors qu'un Office de la propriété intellectuelle a été créé par la loi du 16 août 2022.

«En considération de ce qui précède, le Congo sollicite des partenaires au développement un soutien conséquent au titre de «l'aide

ciliter le fonctionnement du système commercial multilatéral, en permettant une transparence accrue et une meilleure compréhension des politiques et pratiques commerciales des membres.

Cette année, l'examen était groupé pour les pays de la Cematic. La première revue



Les ministres des pays de la Cematic et leurs accompagnateurs à l'O.m.c

pour le commerce», d'une part, et des programmes «d'assistance technique et de renforcement des capacités» de l'organisation, d'autre part», a-t-il lancé. Rappelons que les pays membres de l'O.m.c sont soumis, tous les sept ans, à passer l'examen de leurs politiques et pratiques

commerciales, un mécanisme qui a pour objet de contribuer à ce que tous les membres respectent davantage les règles, disciplines et engagements définis dans les accords commerciaux multilatéraux et, le cas échéant, dans les accords commerciaux plurilatéraux, et donc à fa-

avait eu lieu en 2013. Avec la pandémie à covid-19, l'examen qui devrait avoir lieu en 2020 a été repoussé en 2023. Parmi les six pays membres de la Cematic, seule la Guinée Equatoriale n'est pas encore éligible.

Urbain NZABANI



L'Eau de source **Globaline** est une Eau parfaitement indiquée pour la préparation des biberons et adaptée à la consommation quotidienne de chacun.

Globaline est captée depuis la nappe phréatique dans les riches terres argileuses de Ngoyo à environ 150 mètres de profondeur. Sa pureté, sa légèreté et sa composition sans nitrate font d'elle une eau de source de première qualité.

Buvez **Globaline** pour une santé parfaite.

COMPOSITION PHYSICO-CHIMIQUE en mg/l

Calcium	17	Nitrates	<0.3
Magnésium	10.3	Chlorures	2.4
Sodium	1.6	Bicarbonates	92
Potassium	3.5	Sulfates	3
Silice		19.29	

pH=7.3 Résidu sec à 180°C=103mg/L

À conserver dans un endroit propre, sec et tempéré. Ne pas exposer au soleil ni près des substances très odorantes.



Comité national de l'I.t.i.e

Le processus I.t.i.e Congo n'est pas menacé de suspension

Les membres du comité exécutif du Comité national de l'I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives) ont tenu une session, vendredi 22 septembre 2023, dans la salle de conférence du Ministère de l'économie et des finances, à Brazzaville, pour analyser la mise en œuvre du processus, dans la forme et dans le fond à travers le plan de travail 2023-2025 et le rapport de l'étude de cadrage. Il en ressort que le processus I.t.i.e Congo n'est pas menacé de suspension. Il passera sa prochaine validation en avril 2025.

La session du Comité national de l'I.t.i.e a été présidée par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'économie et des finances, en qualité de président du comité national de l'I.t.i.e, en présence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre des hydrocarbures, deuxième vice-président, Florent Michel Okoko, secrétaire permanent du Comité national de l'I.t.i.e, Christian Mounzé, coordonnateur national de la Coalition Publiez-ce-que-vous-payez, troisième vice-président, et Jean Aimé Brice Makosso, secrétaire permanent de la Commission diocésaine justice et paix de Pointe-Noire, troisième vice-président, ainsi que des représentants de l'administration publique, des sociétés privées et de la société civile, en tant que membres.

Ouvrant les travaux, le ministre Jean-Baptiste Ondaye a rappelé que «depuis notre dernière réunion de mars 2023, d'importants événements dans la mise en œuvre de l'I.t.i.e se sont produits, notamment la tenue de la conférence mondiale de l'I.t.i.e à Dakar, au Sénégal, l'adoption de la nouvelle



Jean-Baptiste Ondaye et Bruno Jean-Richard Itoua.

norme I.t.i.e dans sa version 2023 et le lancement du processus de production du rapport I.t.i.e portant sur les exercices 2021-2022. La réalisation des mesures correctives de la dernière validation de notre pays est un objectif prioritaire du gouvernement de la République. Cela passe par une implication efficace de toutes les parties prenantes dans la participation des différents événements organisés par notre institution, de la mise en œuvre des capacités idoines pour un aboutissement réussi au mois d'avril 2025».

Pendant les travaux, l'administrateur indépendant a souligné la nécessité de prendre des décisions sur les nouveaux termes apparus dans la norme I.t.i.e internationale 2023, entre autres par exemple sur les conditions de l'octroi des permis d'exploitation aux sociétés et sur les différents flux financiers qui sortent des industries extractives. En principe, cela doit occasionner un débat technique entre l'administrateur indépendant et les administrations de l'Etat en charge de ces questions, pour une harmonisation des points de

vue, a précisé Florent Michel Okoko.

«Les membres de l'I.t.i.e restent actifs. Dans les prochains jours, nous allons adopter le rapport de cadrage de l'administrateur indépendant, pour permettre d'avancer dans le sens de la production du rapport I.t.i.e Congo qui doit porter les exercices 2021-2022. Nous mettrons aussi en place le processus nous permettant de réaliser ce qui est prévu dans le cadre du plan de travail», a-t-il déclaré.

Le secrétaire permanent a rappelé qu'à la conférence mondiale de l'I.t.i.e, tenue à Dakar, au Sénégal, en juin dernier, le Congo était représenté par ses experts qui sont membres du comité exécutif. Ils ont animé des débats sur les ressources extractives, la modélisation des ressources extractives, la gestion des coûts des projets, etc. Le Congo est également représenté au conseil d'administration international de l'I.t.i.e, donc ils siègent au niveau mondial. Cela prouve le dynamisme que le gouvernement a souhaité mettre en place dans le cadre de l'I.t.i.e, même s'il y a des faiblesses. La volonté des parties prenantes, celle du gouvernement, de la société civile et des sociétés privées est intacte.

Martin BALOUATA-MALEKA

Editorial

La violence engendre la violence !

C'est un cercle vicieux contre lequel le pasteur Martin Luther King, militant de la non-violence, a déjà alerté l'humanité: «La haine engendre la haine; la violence engendre la violence; la ténacité engendre une plus grande ténacité». Il est étonnant de voir un courant apologétique qui accompagne, dans les réseaux sociaux, la vague des coups d'Etat qui surviennent en Afrique, les présentant comme la planche de salut contre la confiscation de la démocratie par certains régimes.

Aujourd'hui, un pays comme le Burkina Faso, dirigé par des militaires, ne vit plus que sur fond de rumeurs et de tentatives, vraies ou fictives, de coups d'Etat. En janvier 2022, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba inaugurait l'inférieure mécanique actuelle, en renversant le Président élu, Roch Marc Christian Kaboré, qui était dans son deuxième mandat. Le 30 septembre 2022, il est lui-même balayé par le capitaine Ibrahim Traoré. Deux coups d'Etat réussis en une année, de quoi penser que l'armée burkinabè n'est faite que pour ça, puisqu'elle n'arrive pas à libérer le pays des mouvements djihadistes qui mettent à mal la vie des populations! Voilà que la nouvelleunte vit elle-même dans la hantise d'être renversée. L'homme fort du régime, le capitaine Traoré, ne vit pas dans un palais présidentiel, mais il dirige son pays à partir d'une caserne et a vissé l'uniforme à son corps, comme pour dire qu'il est prêt pour le combat.

Début septembre de cette année, le procureur militaire de Ouagadougou annonçait que trois militaires ont été arrêtés pour «tentative de coup d'Etat», à la suite d'une enquête. Ils sont poursuivis pour «des faits de complot militaire, violation de consignes, complot contre la sûreté de l'Etat, association de malfaiteurs et mise en danger de la vie d'autrui». Et quoi encore? Il n'y aura plus que ça.

Avant même que le mois de septembre ne s'achève, tension dans la capitale, après un mouvement de remous dans les casernes. Mercredi 27 septembre, dans la soirée, le gouvernement de transition déclare avoir déjoué «une tentative de coup d'Etat». Dans un communiqué lu à la télévision nationale, il informait «l'opinion publique qu'une tentative avérée de coup d'Etat a été déjouée ce 26 septembre 2023, par les services de renseignement et de sécurité burkinabè. A l'heure actuelle, des officiers et d'autres acteurs présumés impliqués dans cette tentative de déstabilisation ont été interpellés et d'autres, activement recherchés». A l'appel des partisans du capitaine Ibrahim Traoré, des milliers de Burkinabè sont sortis dans la rue, pour défendre la junte au pouvoir, après la diffusion de ce communiqué. Le cercle vicieux!

Comment, dans ces conditions, avec un régime sur le qui-vive, peut-on imaginer qu'un gouvernement peut conduire le pays sur le chemin du développement? La paix véritable n'est possible que dans le contexte d'une démocratie qui, bien évidemment, combat l'injustice et protège les droits et libertés des citoyens. Il ne sert à rien de rêver de coup d'Etat, au risque de se retrouver piégé dans un régime violent, qui ne sera que préoccupé par sa propre survie, en embastillant tous ceux qui sont soupçonnés ou accusés de conspiration.

L'HORIZON AFRICAIN

Tribunal de grande instance de Brazzaville

Guy Marius Okana remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire

Le premier vice-maire de Brazzaville, Guy Marius Okana, interpellé et placé en garde-à-voir, en fin de semaine dernière par la C.i.d (Centrale d'intelligence et de documentation) a été remis en liberté et placé sous contrôle judiciaire, après son déferrement, lundi 25 septembre 2023, devant le procureur de la République près le Tribunal de grande instance de Brazzaville, André Oko Ngakala, et son audition par un juge d'instruction de la 12^{ème} chambre d'accusation. Poursuivi par le procureur de la République pour les faits de pratiques pédophiles, il a été remis en liberté par le juge d'instruction qui l'a placé sous contrôle judiciaire.



Guy Marius Okana

Après le feuilleton de son interpellation et son arrestation, le premier vice-maire de Brazzaville est libre de ses mouvements, mais une liberté limitée par les contraintes de contrôle judiciaire, après l'ou-

verture, par le procureur de la République, d'une information judiciaire contre lui pour des faits de pratiques pédophiles. Que s'est-il passé pour qu'un élu municipal se retrouve dans la tempête d'un feuilleton ro-

cambolesque de faits relevant du droit commun?

En recoupant les réactions entendues ici et là dans cette affaire, on peut retenir que Guy Marius Okana a fait l'objet d'une plainte à la C.i.d émanant de son ex-épouse, Mme

Leslie Channelle Loubayi Malanda, avec qui il a eu deux enfants. Cette plainte faisait suite aux révélations de sa fille, Mlle Gelcy Whitess Mpondo, âgée de 17 ans, née d'un autre père, qui aurait déclaré avoir été victime de viol de la part de

son père nourricier. Il semblerait que la mère de cette fille aurait fait pression sur son ex-époux, pour faire voyager sa fille en Europe et par la suite elle-même et les deux enfants qu'elle a eus avec lui.

La plainte a été transmise au parquet et le procureur de la République a obtenu de la chambre pénale de la Cour suprême, la levée de la protection immunitaire de l'élu. D'où son arrestation et son déferrement devant le procureur de la République.

«Suite à la plainte déposée par dame Loubayi Malanda Leslie Channelle es qualité de sa fille mineure âgée de 17 ans, à la Centrale d'intelligence et de documentation (C.i.d), pour des faits de pratiques pédophiles, Monsieur Okana Guy Marius a été interpellé, interrogé puis gardé-à-voir à la Centrale d'intelligence et de documentation, en date du 24 septembre 2023. Ce jour, 25 septembre 2023, Monsieur Okana Guy Marius vient d'être défermé à mon parquet. Après examen des faits de cette procédure, tenant compte aussi

bien de la sensibilité que de la gravité des faits de la cause, j'ai décidé d'engager des poursuites contre ce dernier, pour des faits de pratiques pédophiles, faits prévus et punis par les articles 1er, 67 et 121 de la loi n°04/2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo. Sur ce, une information judiciaire est ouverte contre lui devant le juge d'instruction du 12^{ème} cabinet pour les faits précités», a déclaré André Oko Ngakala.

En l'envoyant devant un juge d'instruction, le procureur de la République a donné la chance au présumé accusé de pouvoir mieux se défendre par rapport aux graves accusations portées contre lui, eu égard à son statut d'élu du peuple. Ainsi, le juge d'instruction qui l'a auditionné, a estimé que le présumé accusé peut comparaître libre. Raison pour laquelle il a décidé de le remettre en liberté, mais sous contrôle judiciaire, pendant le déroulement de l'instruction.

Urbain NZABANI

78^{ème} session ordinaire de l'assemblée générale des Nations unies

Denis Sassou-Nguesso continue de plaider pour l'intégration de deux Etats africains comme membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies

Placée sous le thème «Rétablir la confiance et raviver la solidarité: accélérer l'action menée pour réaliser le Programme 2030 et ses objectifs de développement durable en faveur de la paix, la prospérité, du progrès et de la durabilité pour tous», la 78^{ème} assemblée générale des Nations unies, s'est tenue du 5 au 26 septembre 2023, au siège de l'Onu, à New York, aux Etats-Unis. Durant la semaine de haut niveau de cette assemblée générale, du 19 au 23 septembre, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, s'est adressé à la tribune des Nations unies. En plus de la situation en Libye où il a sollicité l'accompagnement de la communauté internationale, la lutte contre le réchauffement de la planète, en évoquant le sommet des trois bassins forestiers tropicaux que va abriter son pays, le Chef de l'Etat est revenu sur sa plaidoirie pour l'intégration de deux Etats africains comme membres permanents du conseil de sécurité des Nations unies. Ci-après, l'intégralité de sa déclaration à la tribune des Nations unies.

- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement;
- Monsieur le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies;
- Mesdames, Messieurs!

Comme la plupart des orateurs qui m'ont précédé, je voudrais, moi aussi, exprimer ma compassion fraternelle et ma solidarité avec les peuples du Maroc et de Libye fortement endeuillés ces jours-ci par des catastrophes naturelles aux conséquences indicibles.

Il y a quelques semaines encore, je recevais le rapport d'une mission que j'avais envoyée en Libye, dans le cadre de la mission de paix et de réconciliation de l'Union africaine que je conduis depuis près de 6 ans. Le rapport de cette mission a témoigné longuement du courage et de la résilience du peuple libyen, las de vivre dans la division. Un peuple qui se bat pour conjurer les démons de la partition du pays, pour retrouver le chemin de la vérité, de la réconciliation et de la paix. Un peuple résolu à s'engager sur la voie du redressement et à retrouver la prospérité. C'est à ce peuple brave et courageux et qui a tant donné à l'Afrique que j'adresse mes sincères condoléances.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs!
Le thème de notre débat général résume, très clairement, notre commune volonté de changer qualitativement le monde. Telle était déjà la philosophie généreuse et la finalité des 17 Objectifs de l'Agenda 2030 des Nations unies, pour assurer la paix, la sécurité et la prospérité à tous les peuples de la terre. Qu'il s'agisse d'éliminer la pauvreté et la faim dans le monde, grâce à une économie globale plus juste et plus équitable, grâce à une agriculture plus performante et durable, ou qu'il s'agisse de garantir la bonne santé au plus grand nombre et une éducation de qualité aux plus défavorisés, il n'y a là que des priorités absolues. Tout

comme le sont aussi, entre autres:

- la fourniture de l'eau et de l'électricité aux couches sociales les plus larges;
- la construction des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires et énergétiques pour relier entre eux des pans de territoire, des pays, des régions et des sous-régions;
- la préservation des écosystèmes de biodiversité, notamment par une gestion responsable de ces forêts tropicales qui sont l'un des plus précieux patrimoines que nous ayant reçu de la Providence;
- le combat pour faire évoluer les mentalités dans le monde, dans le respect de la diversité des expressions culturelles et dans la tolérance réciproque;
- l'ancrage dans nos sociétés de l'idée d'égalité des genres et de parité homme-femme;
- l'autonomisation des femmes et des filles.

Sur ce dernier point, je voudrais souligner la part prépondérante dans la responsabilité qu'ont prise les femmes dans mon pays, au cours des 15 dernières années. Aujourd'hui, elles contribuent de manière remarquable à la promotion de leurs droits et libertés, au combat pour l'élimination de la pauvreté et à l'intensification d'une éducation inclusive, à travers des formations et des apprentissages tous azimuts. Bref, toutes ces priorités que je viens d'énumérer appellent, de la part de chacun d'entre nous, un sens élevé du devoir et de responsabilité, une ouverture d'esprit aux vertus du dialogue, un solide élan de solidarité, de la patience et de la résilience. L'équilibre des Nations dans le monde me semble largement tributaire de cette évolution et de cette option.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs!
Le climat est aujourd'hui la plus pressante de toutes les urgences. Cette urgence touche au cœur de la vie, dans toute sa diversité. Elle questionne notre existence dans toute sa complexité. La montée continue du niveau

des mers qui met en péril les pays insulaires, la désertification déferlante que plus rien ne semble arrêter, la canicule suffocante qui emporte chaque fois de nombreuses personnes du troisième âge, les inondations répétitives et les coulées de boue soudaines qui occasionnent les dégâts que l'on voit, autant de phénomènes aussi dangereux que dévastateurs qui interpellent désormais jusqu'aux plus sceptiques d'entre nous.

C'est pourquoi, assumant ma part de responsabilité, en ma qualité de Président de la Commission climat du Bassin du Congo, j'ai lancé, lors de la Cop27 en Egypte, l'Initiative de la «*Décennie mondiale de l'afforestation*», pour une biodiversité et un couvert végétal plus dense, au service de l'humanité.

Dans le même élan, mon pays, la République du Congo, s'est engagé à abriter, en octobre prochain, un sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et des forêts tropicales, Amazonie, Bornéo-Mékong, Congo, comme réponse collective et concertée de ces trois poumons verts de la planète à l'insécurité climatique désormais si menaçante. Depuis la nuit des temps, nous le savons tous, la forêt fait vivre des millions et des millions d'individus. Avec un taux de déforestation des plus faibles au monde -puisque'il n'est que de 0,06%-mon pays joue à fond sa partition dans la préservation de l'environnement, au nom de la survie de l'humanité. Aujourd'hui, nous ne pouvons que nous réjouir de l'heureux aboutissement du dossier d'inscription du Parc naturel d'Odzala-Kokoua sur la liste du Patrimoine mondial, inscription faite lors de la 45^{ème} session du Comité du patrimoine de l'Unesco, tenue récemment à Riyad, en Arabie Saoudite. C'est indéniablement un acte de reconnaissance. Un acte qui gratifie à leur juste mérite les efforts de mon pays dans la préservation de ce joyau naturel de près de 1,2 millions



Le Président Denis Sassou-Nguesso livrant sa déclaration à la tribune de l'assemblée générale des Nations unies

d'hectares, riche en biodiversité animale et végétale, au cœur du Bassin du Congo. Les sacrifices consentis par les populations riveraines en abandonnant volontairement certaines activités susceptibles de porter atteinte à l'environnement et le renoncement par les Etats à des projets de développement, pour préserver les écosystèmes de biodiversité, devraient également appeler de la part de la communauté internationale des compensations financières qui ne seraient pas du tout de la charité.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs!

En Afrique, dans le registre du développement agricole, nous savons qu'il nous faut protéger les terres arables des incidences néfastes du changement climatique. Sans cette précaution, les prévisions en matière de production deviendraient totalement aléatoires et plus rien ne saurait être maîtrisé. La responsabilité des dirigeants que nous sommes est écrasante à ce sujet. En effet, avec une population qui pourrait avoisiner les 2 milliards d'habitants, l'Afrique doit, dès à présent, opérer un bond qualitatif pour disposer demain d'une nourriture suffisante et de qualité et conjurer à tout jamais le spectre de la famine et de l'exode de ses populations.

L'Afrique a urgemment besoin d'une agriculture moderne, soutenue notamment par des dispositifs performants d'irrigation et de mécanisation, une agriculture qui doit lui permettre de réduire de manière significative ses importations alimentaires, aujourd'hui encore trop élevées. C'est pourquoi j'en appelle à des partenariats techniques et financiers efficients, pour des avancées substantielles dans ce secteur.

L'Afrique n'a nullement besoin de ces partenariats sous-tendus par des «*aides publiques au développement*» politiquement orientées et synonymes d'aumône organisée. Les subventions au compte-goutte, distillées au rythme des intérêts propres des donateurs, ne permettront certainement pas l'essor réel et effectif de notre continent... qui, du reste, n'en a nul besoin!

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs!

La présente session de l'assemblée générale se tient alors que les guerres et autres conflits armés font rage dans le monde. C'est ici le lieu de marteler, une fois de plus, qu'aucun progrès marquant ne sera possible sur aucun continent et dans aucun pays sans la paix. L'espoir d'atteindre les Objectifs du développement durable assignés par les Nations unies ne sera qu'une chimère, si nous ne créons pas nous-mêmes la première de toutes les conditions nécessaires à leur réalisation, à savoir la paix.

Pour sa part et chaque fois que les circonstances l'ont permis, la République du Congo a toujours œuvré pour la résolution pacifique des conflits en Afrique et dans le monde. C'est ainsi que mon pays a décidé de prendre une part active à l'Initiative africaine pour une médiation de paix entre la Russie et l'Ukraine.

En raison du risque de guerre généralisée que ces événements font peser sur le monde, non seulement les deux protagonistes dans ce conflit, mais également les puissances étrangères qui peuvent influencer le cours des événements dans le sens de la paix, tous devraient tempérer leurs ardeurs, cesser d'attiser les braises et s'engager, sans délai, dans

des négociations de paix. Des négociations justes, sincères et équitables. Le monde a urgemment besoin de ces négociations, pour éviter que les affrontements en cours, déjà si dévastateurs, n'aillent encore crescendo et fassent basculer l'humanité dans ce qui pourrait être un cataclysme

irréversible, c'est-à-dire une guerre totale et qui échapperait au contrôle des grandes puissances elles-mêmes. Je reste persuadé que les sages recommandations formulées par l'Afrique pour restaurer la paix entre l'Ukraine et la Russie finiront par être prises en compte.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs!

En ma qualité de Président du Comité haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, je ne peux passer sous silence, devant l'auguste assemblée que vous constituez, la situation dramatique que ce pays vit depuis 2011. Une situation pour laquelle je m'investis sans compter, au nom de l'Union africaine.

Les efforts de paix consentis dans le cadre de cet épineux dossier se sont encore poursuivis récemment, en juillet 2023, dans le cadre d'une réunion de réconciliation qui a eu lieu à Brazzaville, dans mon pays, et qui a permis à plusieurs acteurs, représentant l'essentiel des sensibilités politiques et sociales libyennes de s'asseoir à la même table. Tout a été fait pour amener les protagonistes à transcender leurs divergences et à rapprocher leur compréhension des défis de la Libye de demain.

La conférence de réconciliation inter-libyenne que vise la médiation que je préside, n'aura de sens que si elle est inclusive, constructive et consensuelle. Elle doit permettre à nos frères et sœurs libyens de renouer avec la vertu dialogue, en cessant de se regarder en chiens de faïence, d'apprendre à se pardonner et de donner la prépondérance à la justice, soubassement de l'Etat de droit dont ils sont appelés à écrire l'histoire.

(Suite en page 5)

Vie politique nationale

L'Alliance pour l'alternance démocratique en 2026 propose une transition de deux ans

Dans une conférence de presse qu'il a tenue, vendredi 15 septembre 2023, au siège de son parti, le M.r (Mouvement républicain), situé au Quartier Diata, dans le premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville, et qui tient également lieu de siège de la 2A.d-26 (Alliance pour l'alternance démocratique en 2026) dont-il est le président en exercice, Melaine Destin Gavet Elenko, qui était face à la presse, en présence d'un de ses alliés, Jean-Pierre Agnagoye, président du Pape (Parti du peuple), l'un des trois partis membres de cette alliance, après avoir dressé un tableau très critique de la situation socio-politique et économique nationale, a proposé une période de transition de deux ans, pour éviter ce qu'il a qualifié de «solutions extrêmes», à l'exemple de ce qui s'est passé au Gabon. «Nous avons tendu la main au Président Sassou, pour que nous allions vers une transition, afin de mettre toutes les institutions à plat, parce que ce sont des institutions qui sont issues de la tricherie, car les élections au Congo n'ont jamais été libres, équitables et transparentes», a-t-il déclaré.

Dans son mot liminaire, Melaine Destin Gavet Elenko a dressé un long réquisitoire contre le pouvoir du Président Denis Sassou-Nguesso, depuis son retour aux affaires en 1997. «Depuis 1997, année du retour au pouvoir du Président Denis Sassou-Nguesso par un coup d'Etat militaire, violent et sanglant face à un Président élu démocratiquement, à savoir le professeur Pascal Lissouba, le climat socio-politique a enclenché un processus de dégradation irréversible de notre pays. En s'imposant par la force, Denis Sassou-Nguesso a mis en place l'une des transitions les plus médiocres de l'histoire politique du monde contemporain. Entre récompenses des efforts de guerre et reconnaissance vis-à-vis de la France et l'Angola, pour ne citer que ces puissances étrangères l'ayant permis de revenir au pouvoir par la force; entre vengeance et règlements de compte vis-à-vis des ténors du régime renversé; les disparitions tragiques notamment les disparus du beach; la guerre dans le Pool en 1998, dans le Sud, notamment à Mouyondzi, à Dolisie que j'ai vécu personnellement, le 25 janvier 1999, dans les premières heures de la journée, alors que je me rendais à l'Ecole Souenét, à l'époque en face de l'Hôpital militaire de Dolisie, nous avons eu droit à 5 ans de transition machiavélique où les populations vivaient dans un traumatisme total, car étant assiégées par les troupes angolaises qui n'étaient pas des enfants de chœur», a-t-il déclaré.

«Au bout de cinq longues années, durée d'un mandat présidentiel, Denis Sassou-Nguesso a organisé une élection bâclée dans un climat de peur, d'intimidation et de démonstration de force, sans un adversaire de taille; tout ceci en fond de toile d'une Constitution taillée sur mesure, celle



Melaine Destin Gavet Elenko.



Jean-Pierre Agnagoye

du 20 janvier 2002. Sans surprise, il est déclaré vainqueur, dans une opacité totale, pour sept années. Depuis 1997, ce dernier avait commencé à placer ses proches, pour consolider son pouvoir, dans le but de le faire devenir un pouvoir clanique. De même, les élections législatives ont été organisées selon le même modèle. En 2009, on assiste à nouveau à une élection jouée d'avance. De ce fait, après avoir rempli ses obligations constitutionnelles, soit après 19 ans de gestion chaotique, dont 5 ans de transition et 14 ans de mandats, Denis Sassou-Nguesso a jugé bon de dynamiter la Constitution du 20 janvier 2002, en faisant sauter deux articles compromettants, à savoir la limitation des mandats à deux et l'âge limite pour être candidat... C'est dans la terreur et dans la répression sanglante que la nouvelle Constitution du 25

octobre 2015 est passée, faisant plusieurs morts. Je rends d'ailleurs un hommage à ses héros de la liberté», a-t-il poursuivi. «Que le temps passe vite. Cinq années après, donc en 2021, le même Denis Sassou-Nguesso se représente encore. Malgré un bilan creux et vide de réalisation, il gagne avec 88%, où les résultats sont proclamés à la va-vite, moins de 48 heures après la tenue du scrutin. Connaissant la précarité de notre réseau routier, c'est tout simplement incroyable», a-t-il indiqué. «De même, le régime de Brazzaville nous livre un autre spectacle portant sur les élections législatives et locales de 2022, un fiasco total dans son ensemble. On a assisté aux candidatures retirées sur les listes à la Direction générale des affaires électorales, les tricheries à ciel ouvert, les irrégularités, la corruption et

l'achat des voix, la confiscation des cartes d'électeurs et bien d'autres», a-t-il fait remarquer.

«Toutes les institutions au Congo sont issues de la tricherie, au regard de ce qui précède et il n'y a guère de séparation de pouvoirs. La situation politique dans la région ouest-africaine et tout récemment au Gabon, avec l'émergence du phénomène des coups d'Etat militaires, devrait alerter tout le monde, surtout nos Chefs d'Etats qui ont passé quasiment la moitié de leur vie au pouvoir. L'ancien Président ghanéen, Jerry Rawlings, disait je cite: «Lorsque le peuple est écrasé avec la complicité des juges, il revient à l'armée de lui rendre sa liberté», a-t-il indiqué.

Melaine Destin Gavet Elenko a expliqué l'origine des coups d'Etat actuels, en Afrique, qui, selon lui, sont provoqués par des causes bien connues: «Il s'agit, d'une part, de la volonté des dirigeants de briguer les troisièmes mandats, en manipulant les Constitutions, et, de l'autre, de la confiscation des libertés fondamentales, la corruption, la gabegie financière, le népotisme, le tribalisme, le clanisme, l'impunité et bien d'autres maux». «C'est en réalité la domination d'une élite corrompue sur le reste du peuple qui pousse à ces prises de positions radicales».

Quelle est la situation actuelle du Congo? S'est-il interrogé. «Un parti politique, à savoir le P.c.t, a pris le pays en otage, en violant même les textes de la République. Un groupuscule domine et écrase un peuple sans défense. La justice, l'armée, la police, la gendarmerie, l'administration sont au service de ce groupuscule», a-t-il avancé. Face à cela, l'Alliance pour l'alternance démocratique en 2026 propose une solution consensuelle basée sur l'instauration d'une période de transition de deux ans, avant l'organisation d'élections équitables, transparentes et crédibles, auxquelles l'actuelle Président de la République ne prendra pas part. Il s'agit de remettre à plat les institutions de la République, pour relancer la confiance de la population. Pour l'instant, on n'a pas encore enregistré de réaction du côté des partis de la majorité présidentielle à cette sortie médiatique sensationnelle de l'Alliance pour l'alternance démocratique en 2026.

**Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA**

PROPOS D'ÉTAPE

Le grand remplacement!

Non, pas celui dont parle un économiste congolais! Celui de tous ceux qui, de par le monde, prétendent au commandement des éphémères, avec comme argument le repli identitaire! Ils se sentent envahis; ils affirment que leur culture est remplacée par celle des hordes des barbares venus d'on ne sait où. Leurs prénoms, issus de la Mère Eglise disparaissent. On leur vole leur pain; leur mode de vie disparaît. Ils sont suprémacistes et certains d'entre eux se montrent plus autochtones que les autochtones. Ils oublient leurs origines et cherchent à s'enraciner. Cela n'a pas échappé à un ancien commandeur des éphémères qui disait à ce propos que «quand on n'a pas beaucoup de racines, on essaye de s'en donner. Et plus on est hors-sol, plus on essaye de se raccrocher à un courant politique», dans le cas d'espèce, à l'extrémisme.

Ils en savent quelque chose, ces adeptes du grand remplacement. Leurs grands parents l'ont pratiqué ailleurs, hors-sol. Ils sont allés chez d'autres éphémères sans y être invités; sans gêne, ils ont remplacé la culture locale par la leur; ils ont imposé leur religion; ils ont appris aux autochtones de fermer les yeux pour prier; et quand ils les ont ouverts, le grand remplacement avait déjà agi: ils se sont retrouvés avec la bible dans les mains tandis que ces étrangers avaient pris toutes leurs terres. Ils ont conquis des terres étrangères; ils ont demandé aux autochtones de la joie et de leur chanter quelques cantiques de céans, et ils ont dansé sur les terres étrangères. Ils ont pris leurs filles et leurs femmes. Ils leur ont imposé d'oublier leur «Jérusalem».

Certains autochtones, on ne sait pour quelles raisons, ont quitté leurs terres, leurs racines et leur verbe, pour embrasser la civilisation des autres. Ils ont échangé leurs prénoms contre l'assimilation; ils ont effacé les traces du bled pour paraître plus de souche que ceux de souche. Leur progéniture a oublié que le droit de sol, accordé à leurs ancêtres, ne leur confère pas le privilège d'avoir «un sang pur»; elle sera toujours considérée comme étranger, comme «nègre de service» ou comme «berbère de service», quelle que soit la maîtrise que l'on a de l'histoire ou de la politique du pays d'emprunt. Et surtout, on n'efface pas les traits génétiques du terroir primal.

Un jour, un étranger dans un pays du septentrion, qui n'avait ni les cheveux blonds, ni les yeux bleus, décréta pourtant que ceux qui en étaient dépourvus n'étaient pas de la race pure. On sait comment cela s'est terminé pour l'humanité.

Prométhée

(Suite de la page 4)

J'en appelle, une fois encore, à l'accompagnement de la communauté internationale, à commencer par les pays de la sous-région et les organisations qui les regroupent, sans oublier les pays dits du Quartet, en vue d'un soutien concret à nos efforts, afin d'ouvrir une perspective solide et crédible à la résolution définitive de cette crise qui n'a que trop duré.

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs!**

Face à l'unilatéralisme qui ronge dangereusement les fondations du bel édifice que tant de générations se sont employées à bâtir depuis 1945, la République du Congo, par ma voix, réaffirme son engagement en faveur du multilatéralisme, gage de justice dans les relations internationales, d'équilibre, d'équité, de paix et de coopération pour un développement partagé. Le multilatéralisme, nous le

savons tous, ne peut prospérer que dans un système global juste et équitable. Un système qui soit à l'image non plus des fantasmes du passé, mais des évolutions et des réalités de notre temps. D'où l'impérieuse nécessité de réformer son outil de référence qu'est le Conseil de sécurité des Nations unies, afin d'assurer une représentation plus juste de tous les continents et de tous les peuples du monde.

Sur ce chantier, l'Afrique a une position commune. Une position conciliante et consensuelle, scellée à Ezulwini, que mon pays n'a jamais cessé de défendre, et ce, depuis plus d'une décennie. Je réitère ici et maintenant l'exigence africaine, légitime à tous égards, de voir deux de ses États siéger au Conseil de sécurité des Nations unies en tant que membres permanents, avec droit de veto. Ce ne serait que justice devant l'histoire! Je vous remercie.

CANAL+

C'EST LA RENTREE DES DECOUVERTES

POUR TOUT REABONNEMENT,

15 JOURS OFFERTS*

A TOUT CANAL+

Nathan +

Les offres sont destinées uniquement aux abonnés résidents en France métropolitaine. Elles sont soumises à la validation de votre abonnement. Les conditions de promotion sont disponibles sur le site Canal+.

Uphrem Dave Mafoula, président du parti Les Souverainistes

«L'indépendance: que sommes-nous devenus, 63 ans après?»

Ancien candidat à l'élection présidentielle de 2021 et président du parti Les Souverainistes, situé à l'opposition, Uphrem Dave Mafoula a donné une conférence de presse, samedi 2 septembre 2023, à l'Hôtel Michaël's, à Brazzaville, sous le thème: «L'indépendance: que sommes-nous devenus, 63 ans après?». Devant la presse nationale et internationale, il a annoncé le «mbongui tour», une tournée à l'intérieur du pays, pour rencontrer les populations pour des échanges, afin de mieux connaître leurs attentes. Kinkala, chef-lieu du Département du Pool, a été le premier lieu de concrétisation de ces rencontres, dimanche 3 septembre 2023, dans la salle de conférences du Conseil départemental du Pool.

Uphrem Dave Mafoula a justifié sa conférence de presse par la nécessité d'exprimer sa position sur la marche du pays, mais aussi de faire le point des activités menées par son parti. Il a tout d'abord abordé l'actualité africaine marquée par «l'instabilité constitutionnelle due aux multiples coups d'Etats». «Les deux cas les plus récents, celui du Niger, et pas plus que mercredi dernier, celui du Gabon, un pays avec qui nous partageons non seulement des frontières, mais surtout une histoire particulière», a-t-il rappelé. «La situation du Gabon suscite, à plus d'un d'entre nous, un sentiment d'inquiétude, du fait des liens qui nous unissent au peuple gabonais», a-t-il précisé.

«Par l'Afrique entière, tous ces événements sont la traduction d'un mouvement empreint de l'aspiration à la liberté, à la dignité et au développement. Ce mouvement vers une Afrique meilleure ne sera pas sans difficulté. Au fond, c'est un rappel brutal des défis auxquels sont confrontées nos démocraties fragiles et la nécessité de la préservation de nos valeurs africaines. C'est donc, si nous voulons véritablement réaliser le potentiel de notre continent, une responsabilité historique pour toutes les filles et tous les fils d'Afrique, de construire ce mouvement, dans le respect des valeurs démocratiques, de l'Etat de droit et de la dignité humaine», a-t-il martelé.

«C'est, d'ailleurs, dans cet élan de construction collective d'une Afrique fière et véritablement indépendante qu'il m'est permis de me prononcer, aujourd'hui, sur la marche de notre pays, le Congo, en ces temps de défis multiples», a-t-il affirmé. Pour lui, la date du 15 août 1963, ne doit pas s'arrêter à la célébration de l'anniversaire de l'indépendance.

«L'indépendance, comme le fait désormais nos dirigeants actuels, n'est pas seulement une date à commémorer, mais elle est avant tout un rappel de notre devoir envers les générations futures, celui de créer les conditions d'un Congo où chaque citoyen à la possibilité de prospérer; où nos richesses nationales sont gérées avec sagesse et où la dignité de chaque Congolais est respectée.



Uphrem Dave Mafoula.



Une rencontre dans le cadre de mbongui tour

Chaque 15 août devrait être une étape nouvelle de notre voyage vers le développement et la pleine souveraineté. Ce devrait être aussi le moment privilégié d'honorer le sacrifice de nos pères de l'indépendance. J'entends ici par pères de l'indépendance, pas seulement les acteurs politiques majeurs, mais toutes les figures du courant républicain et indépendantiste de l'époque, quel qu'en soit le milieu où leurs aspirations aient été exprimées. Que ce soit les militants des partis politiques; les mouvements de jeunesse; les associations culturelles et éducatives; les mouvements religieux; les écrivains; les étudiants congolais de l'étranger à l'époque; les journalistes; les artistes musiciens; les militants des droits de l'homme; les leaders communautaires et bien d'autres militants de la cause indépendantiste dont on pourra avoir ni le temps, ni l'espace nécessaires pour les citer. C'est à toutes ces personnes qui se sont battues pour un Congo libre et souverain que je pense», a-t-il expliqué.

«Si nous étions donné d'interroger tous les Présidents qui ont dirigé notre pays, depuis son accession à l'indépendance, croyez-moi, nous

l'aurions fait. Malheureusement, plus personne de tous ces témoins de notre histoire commune n'est encore en vie. La seule personne légitime à qui l'on peut se tourner aujourd'hui, c'est notre actuel Président de la République, Monsieur Denis Sassou-Nguesso. Ce, non seulement parce qu'il est présentement aux affaires, mais parce qu'il est celui qui, de nos 63 ans d'indépendance, a dirigé le pays pendant près de 40 ans», a-t-il indiqué.

«Il est douloureux de constater, 63 ans après, que l'indépendance que nos ancêtres ont chèrement acquise, n'a pas toujours été accompagnée du patriotisme, de la responsabilité et de la vision nécessaire. 63 ans après, nous n'avons pu atteindre la maturité et la conscience attendues par nos pères de l'indépendance. Notre peuple, qui avait aspiré à une vie meilleure après des années de lutte, se retrouve aujourd'hui dans une crise de confiance et dans le doute. Il se retrouve à lutter, 63 ans après, contre la pauvreté, le chômage massif, l'accès limité aux soins de santé, à l'eau potable, à l'électricité, à l'éducation de qualité; le manque d'infrastructures de base; l'insécurité physique et

alimentaire», s'est-il indigné. «Au lieu d'être une période de progrès constant, ces 63 années ont été marquées par la corruption, l'impunité, le favoritisme, le tribalisme, l'ethnicisme, les injustices, les inégalités sous toutes leurs formes, le manque de transparence, la désacralisation de nos institutions, etc. Tout ceci n'est ni un triomphe politique, ni un triomphe pour la démocratie, ni un triomphe pour l'économie, ni un triomphe pour la santé, ni un triomphe pour la sécurité, ni un triomphe pour la santé», a-t-il fait observer.

Selon l'opposant, «ce quinquennat en cours a encore approfondi l'état de crise dans notre pays. A près de sa moitié, les indicateurs socio-économiques sont toujours au rouge». Alors, il s'est interrogé, en posant des questions au Chef de l'Etat, entre autres: «Avez-vous le sentiment d'avoir géré de manière responsable nos ressources? Avez-vous le sentiment d'avoir réalisé les attentes des Congolais? Dans quel domaine, après 63 ans d'indépendance, le Congo est-il cité en exemple aujourd'hui?». Il a cité l'exemple des pays africains comme le Botswana, «avec sa gestion efficace de ses ressources naturelles», le Kenya, avec sa «Silicon Savannah», le Sénégal, «avec son investissement dans le tourisme et les énergies renouvelables».

«Tous ces pays deviennent des exemples de développement économique en Afrique, chacun, selon son cas, dans un secteur particulier. Et ce, en dépit des différents défis et maux communs qui minent encore le développement de notre continent. Mais nous, que sommes-nous devenus, après 63 ans d'indépendance?», s'est-il interrogé. Puis, plus loin, il a tiré la conclusion: «J'ai bien envie de rester sur cette démarche critique. Une critique constructive... J'ai décidé de me concentrer sur ce qui devrait fonder notre avenir commun: l'espoir et l'engagement», a-t-il déclaré. Raison pour laquelle il a initié une tournée nationale, dénommée «mbongui tour», pour être plus proche des populations. Il a terminé son mot liminaire par une proposition au Président de la République de «renouer avec l'esprit patriotique, la lucidité politique et l'éthique de la gouvernance, parce que lui seul est capable de faire reculer l'intolérable et l'insupportable dans notre pays». Et s'adressant au Chef de l'Etat, il lui a dit que «les Congolais vous prient de ne pas régner, mais de gouverner».

Propos recueillis par
Chrysostome
FOUCK ZONZEKA

C.n.t.r

Encourager la gestion des deniers publics dans la transparence et la redevabilité

Les membres et le personnel de la C.n.t.r (Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques) ont suivi, du 19 au 23 septembre 2023, à Brazzaville, un séminaire de formation pour s'approprier le code de transparence représenté par la loi n°10-2017 du 9 mars 2017 avec comme objectif de développer et renforcer les compétences de cette structure, afin qu'elle veille au respect et à l'application du code de transparence par les entités publiques. Ce séminaire a été clôturé, samedi 23 septembre 2023, lors d'une cérémonie à l'Hôtel Michael's, à Brazzaville, par le président de la C.n.t.r, Joseph Mana Fouafoua. Au terme de cette session, les participants ont été appelés à «Proposer des mesures correctives et d'amélioration de gestion des finances publiques dans les volets transparence et de redevabilité».



Joseph Mana Fouafoua



La photo de famille après la cérémonie de clôture.

La C.n.t.r doit jouer son rôle de veille à la transparence et à la responsabilité dans la gestion des finances publiques, par les structures nationales et locales. Raison pour laquelle ses membres et son personnel doivent s'approprier le code de transparence, car tout y est. Ainsi, depuis près d'une semaine, ils ont suivi une formation à l'interne pour renforcer leurs capacités de travail, pour mieux orienter, conseiller, gérer, administrer et superviser les initiatives nationales visant à la mise en œuvre des réformes et changement dans la gestion des finances publiques, comme la Gar (Gestion axée sur les résultats).

«Nous sortons tous suffisamment outillés de ce séminaire de formation, pour pouvoir réaliser, avec plus d'efficacité et d'efficacité, les missions qui nous sont assignées et formuler des recommandations pertinentes à l'intention des pouvoirs publics», a indiqué le président de la C.n.t.r, Joseph Mana Fouafoua. Celui-ci a appelé les participants à mettre à profit les connaissances acquises, en vue de «proposer des mesures correctives et d'amélioration de la gestion des finances publiques dans les volets transparence et de redevabilité», a-t-il précisé.

Au cours de ce séminaire, les participants ont revisité les différentes procédures tant administratives que financières pour trouver le cheminement à suivre, les erreurs à éviter, les principes ainsi que les démarches chronologiques exigées par les textes en vigueur, dans l'exercice de leur travail. A l'issue de ce séminaire, ils ont adopté plusieurs recommandations, comme susciter l'implication de la C.n.t.r dans le processus d'élaboration et d'exécution budgétaire, veiller à l'implication de la société civile dans le même processus, élaborer un plan stratégique accompagné d'un plan d'action de leur mise en œuvre, veiller au respect des dispositions sur les dépenses publiques, etc.

Notons que ce séminaire de formation, qui a débuté le 19 septembre, a été initié en prélude à l'élaboration du plan stratégique pluriannuel de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques, avec l'appui du cabinet B.m.p economic consulting. A travers ce séminaire, les cadres de la C.n.t.r espèrent impulser, avec efficacité, la mise en œuvre des mécanismes de transparence et de redevabilité, pour une gouvernance financière forte destinée à soutenir le développement du pays que les populations attendent tant, dans plusieurs aspects de la vie publique comme la santé, l'éducation, le financement des projets locaux d'intérêt commun, etc.

Roland KOULOUNGOU

Gaston Samba, géographe et enseignant à l'E.n.s

«Normalement, au Congo, on est à l'abri des séismes»

L'ampleur des dégâts causés par le séisme meurtrier survenu vendredi 8 septembre 2023, dans la ville de Marrakech, au Maroc, a plongé les populations rescapées des zones touchées dans le désespoir. Ces phénomènes naturels, qui se manifestent à tout moment et en tout lieu dans un pays, nécessitent d'avoir une analyse et une appréciation de la part des chercheurs, pour s'en prémunir ou en limiter les dégâts. C'est à ce titre qu'on s'est rapproché de Gaston Samba, géographe et enseignant à l'E.n.s (Ecole normale supérieure) de l'Université Marien Ngouabi, à Brazzaville, pour nous édifier sur le sujet.

* Le Maroc a été touché par un tremblement de terre qui a fait d'énormes dégâts dans la ville de Marrakech et les alentours. Comment s'explique ce phénomène?

** Les zones propices au séisme ou tremblement de terre sont des zones de contact entre les plaques, c'est-à-dire les écorces terrestres ressemblant aux écaillés qui se joignent à certains endroits. Ce contact provoque des frottements qui entraînent des failles pour arriver au séisme. Pour l'actualité qui défraie la chronique actuellement au niveau du Maroc, la partie de la plaque africaine est en train de pousser sur la plaque européenne. De temps en temps, il y a de petits mouvements.

* Est-ce qu'au Congo, peut-on vivre de tels phénomènes?

** Normalement, au Congo, on est à l'abri des séismes. Il n'empêche, s'il y a un séisme assez puissant du côté de l'Est de la RD Congo, on peut



Gaston Samba.

sentir quelques mouvements du côté du Congo-Brazzaville. Du point de vue naturel, on est un peu à l'abri de ce phénomène.

* Quelles précautions peut-on prendre pour ne pas être surpris par ces phénomènes naturels, parce que tout est changement et tout est mouvement?

** Dans les pays les plus exposés au séisme ou au tremblement de terre, ils ont des observatoires. C'est à partir

de ces observatoires qu'ils peuvent prendre des précautions, pour informer les populations et les évacuer. Sinon, l'autre précaution à prendre, c'est de construire, dans les normes antisismiques, comme le Japon le fait, c'est-à-dire le mouvement peut être là, mais il ne peut pas détruire les immeubles comme ce qui s'est passé au Maroc. Pour l'instant, les connaissances scientifiques actuelles nous confirment que le Congo est à l'abri de ce phénomène.

* En tant qu'enseignant à l'Université Marien Ngouabi, est-ce que votre institution s'implique-t-elle dans les études de ces phénomènes avec les structures de recherche?

** Je ne peux pas parler au nom des autres structures. Par rapport à ce que nous faisons, on analyse ces phénomènes, surtout dans le passé, il y a eu beaucoup de mouvements dans notre région. Mais, nous ne disposons pas de beaucoup de moyens. Les laboratoires ne sont pas bien équipés pour analyser, pour approfondir ce genre d'études. Mais, il est vrai qu'on regarde ces phénomènes puisque c'est cela qui nous permet d'expliquer la formation du Mayombe, la formation de la Cuvette congolaise, tous ces phénomènes-là ont existé et on les étudie de manière paléogéographique.

* Un message de fin?

** Pour rappel, il faut savoir que l'Afrique est en train de se séparer de sa partie Est et, en plus, cette plaque africaine est en train de fermer la méditerranée, pour pousser vers l'Europe. D'ici quelques millions d'années, on n'aura plus besoin de bateaux pour aller en Europe.

Propos recueillis par
Martin
BALOUATA-MALEKA

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

Au lendemain de la célébration du 63ème anniversaire de l'indépendance de notre pays, nos amis communs, Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu, souhaiteraient que notre République soit toujours vectrice de messages de liberté, de paix et de justice. Car, il leur a été donné de constater que l'histoire quotidienne leur apprend combien cette volonté ou ce souhait sont souvent mis en échec par certains compatriotes qui ne donnent point la priorité au Congo, notre pays, mais à leurs privilèges et à leur égocentrisme.

En tout cas, il semble que l'objectif que s'est assigné le peuple congolais n'est pas totalement atteint. La situation actuelle illustre, et il faut le reconnaître honnêtement, la difficulté que les autorités et les citoyens congolais rencontrent pour faire triompher les seules armes du cœur et de l'esprit. Parce que tout s'affronte (les hommes, les mœurs, les valeurs et les intérêts).

Après 63 ans d'indépendance, le temps ne serait-il pas arrivé de chercher à rapprocher tous les Congolais, à connaître et comprendre l'autre, ce qu'est sa région, sa tribu, son ethnie, la profondeur de sa pensée? Le temps ne serait-il pas venu d'éviter que chez les Congolais ne se développent des sentiments et des comportements de peur, de désespoir et de révolte? Le temps ne serait-il pas arrivé de contrecarrer en nous, Congolais, le développement de la jalousie, de la méchanceté, de la médisance, de la calomnie, de l'envie, de la malhonnêteté intellectuelle et de la délation?

Itoua, Mboundou, Tati et Yakamambu souhaitent que la République à laquelle il revient le devoir de garantir les conditions de la fraternité, mette tout en œuvre, pour instaurer, entre nous, Congolais, un mutuel respect et un réel climat de confiance et de concorde. Pour cela, ils nous invitent à méditer, en ce 63ème anniversaire de notre indépendance, sur ces paroles de Mgr Barthélémy Bantantu, ancien archevêque de Brazzaville: «Notre démocratie est un précieux cadeau que Dieu nous a fait, et que tous les chrétiens et croyants de notre pays devront protéger et défendre par tous les moyens, particulièrement par le moyen des armes spirituelles: la foi, l'espérance, l'amour du prochain, l'honnêteté et la prière, afin de ne plus jamais la perdre ni par la force de l'adversaire, ni par une quelconque forme d'imposture». Comprenez qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba

Journée mondiale sur la sécurité des patients

La sécurité des patients, une priorité majeure dans la région africaine de l'O.m.s

Le Bureau régional de l'O.m.s (Organisation mondiale de la santé) pour l'Afrique, situé à la Cité du Djoué, dans le 8^{ème} arrondissement, Madibou, à Brazzaville, a abrité, mercredi 20 septembre 2023, la célébration, avec un décalage de trois jours cette année, de la journée mondiale sur la sécurité des patients, sous le thème: «Engager les patients pour la sécurité des patients». Cette journée met l'accent sur l'exigence, pour le grand public, de promouvoir la sécurité des soins de santé, grâce à des campagnes de mobilisation visant plusieurs objectifs.



Vue de l'assistance

C'est depuis 2009 qu'est célébrée, le 17 septembre de chaque année, la journée mondiale sur la sécurité des patients. La cérémonie à la Cité du Djoué s'est déroulée sous la direction du Dr Joseph Caboré, directeur de gestion des programmes et directeur adjoint du Bureau régional de l'O.m.s pour l'Afrique, en présence de Lucien Alexis

Manga, représentant de l'O.m.s au Congo, du Dr Hyppolite Kalambay, chef d'équipe pour la prestation des services de santé à l'O.m.s Afro, du président de l'Association du personnel de l'O.m.s et de bien d'autres cadres de cette institution.

Dans son message, le Dr Joseph Caboré a insisté sur la nécessité de faire en sorte

que les patients jouent un rôle actif pour assurer leur propre sécurité dans les soins qu'ils reçoivent. «Les données montrent que le fait d'associer les patients en tant que partenaires aux soins qu'ils reçoivent réduit les erreurs et les coûts en matière de soins de santé et améliore les résultats sanitaires et, partant, la pres-

tation de soins de santé, la qualité des soins et la vie. La sécurité des patients: elle est, elle doit, elle devrait être une priorité majeure pour tous, surtout dans la région africaine de l'O.m.s. C'est une partie intégrante et importante de la couverture sanitaire universelle, qui est une priorité pour l'ensemble de nos Etats membres, pour

atteindre les objectifs de développement durable», a-t-il déclaré.

Plus de 50% des préjudices causés aux patients peuvent être évités, si des efforts concertés sont faits et si les investissements requis sont réalisés. L'O.m.s et ses partenaires mettent en place des mécanismes destinés à orienter et à coordonner leurs efforts, à renforcer les capacités et les réseaux requis dans tous les aspects de la sécurité des patients. Mais, de nombreux obstacles à une participation efficace des patients existent encore, tels que l'inadéquation des connaissances et de la formation, les attentes peu claires et la dynamique du pouvoir. Il faut reconnaître que les soins à risque ont eu des conséquences tragiques sur les patients, leurs familles et leurs communautés.

Pour le Dr Hyppolite Kalambay, «la statistique la plus importante à connaître, c'est que si on associe les patients par le travail qui se fait et si on investit dans la sécurité des patients, on peut éviter jusqu'à 50% des préjudices qui, aujourd'hui, sont causés aux patients à travers les soins qu'ils reçoivent. Vous savez que la médecine, c'est quelque chose d'assez complexe, qui fait usage de beaucoup de technologies. Il est bien possible que, pour une raison ou une autre, on peut utiliser une technologie qui n'est pas la plus appropriée ou peut-être que les conditions de travail ne le permettent pas. Cela peut causer un préjudice à un patient. L'assurance que je permets aux patients, c'est de dire qu'il y a des efforts qui se font à tous les niveaux, au niveau mondial, au niveau régional Afrique et au niveau de chaque pays, pour qu'on arrive à minimiser, le plus possible, les préjudices qui peuvent être faits aux patients».

M. B.-M.

Projet planet gold Congo

L'orpaillage, une menace pour l'environnement et la santé humaine

Le Projet planet gold apporte son appui au Congo, pour améliorer les conditions d'extraction de l'or. L'exploitation minière artisanale et à petite échelle de l'or ou orpaillage constitue une source de revenus pour les artisans de ce secteur. Malheureusement, cette activité informelle devient une menace pour l'environnement et la santé humaine, à cause du non-respect des normes d'exploitation. La situation est plus alarmante avec les sociétés semi-industrielles utilisant des engins dévastateurs et le mercure pour extraire l'or du minerai.

Le Congo fait partie de la Convention de Minamata (une ville japonaise) sur le mercure, qui vise la protection de la santé humaine et de l'environnement. Pour faire face à cette situation, le gouvernement, par le biais du ministère en charge de l'environnement, s'est engagé à mettre en œuvre le Projet planet gold Congo, lancé depuis octobre 2022 et démarré effectivement en février 2023. La situation s'avère plus préoccupante sur les sites exploités par les sociétés semi-industrielles. Ces sociétés saccagent les forêts et utilisent sans cesse des produits chimiques, notamment le mercure pour extraire l'or, qui polluent l'environnement, particulièrement les cours d'eau. Le mercure est un produit chimique toxique présent dans la nature, l'air, l'eau et le sol. La dégradation de l'environnement se manifeste aussi par la déforestation, les éboulements et les érosions, etc.

Le mercure, on le trouve aussi dans de nombreux produits, comme l'amalgame dentaire, les batteries ou piles, les bijoux, les savons et les laits de beauté, ainsi que



Les enfants en pleine exploitation de l'or dans les conditions non conformes.

les combustions de charbon, les lampes fluorescentes, les peintures, les thermomètres, les tensiomètres, etc. La production annuelle de l'or est estimée à plus de 500 kg par an, pour un effectif d'environ 5000 à 10.000 orpailleurs, de tous les sexes, mais en majorité des hommes. Les orpailleurs sont répartis sur plus d'une centaine de sites dans toute l'étendue du territoire. Dans certains sites, il y a la présence des enfants qui ont abandonné l'école. Le constat montre que la plupart des orpailleurs ne sont pas organisés. Ils travaillent

beaucoup plus individuellement, en famille ou en petits groupes éphémères de 5 à 7 personnes, avec des instruments rudimentaires, tels que la pioche, la pelle, la houe, la batée et dans quelques rares cas la motopompe. Les artisans de l'orpaillage souffrent de plusieurs maladies, à cela s'ajoute, sur le plan social, le manque d'hygiène. Pour pallier à la précarité des conditions de travail et de vie des artisans miniers, le Projet planet gold tient à formaliser les activités d'orpaillage au Congo. Son appui consiste à organiser les artisans miniers

en coopératives et en associations; de renforcer leurs capacités par la sensibilisation, la formation et la dotation en équipements appropriés; de prendre des mesures institutionnelles, techniques et réglementaires spécifiques; de les orienter à commercialiser leurs produits dans la légalité et mieux s'organiser pour gérer rationnellement les résultats de leur travail.

Cette initiative permettra d'une part, aux artisans miniers de travailler dans des conditions idoines, pour des meilleurs rendements de leur activité, avec moins de risques aussi bien sur l'environnement que sur la santé humaine et moins de pénibilité, en utilisant des techniques et méthodes d'extraction sans mercure, et d'autre part, aux pouvoirs publics, notamment le ministère en charge des mines, de maîtriser la population d'artisans miniers œuvrant sur le territoire national.

A noter que l'orpaillage au Congo remonte à l'époque coloniale, précisément dans les années 60, dans la contrée du Mayombe, notamment dans les localités de Les Sarah, Dimonika et Kakamoéka, dans le département du Kouilou, parallèlement à la construction du chemin de fer Congo océan (C.f.c.o). De nos jours, cette activité prend de l'ampleur dans certains départements du pays.

Martin BALOUATA-MALEKA

Ministère des hydrocarbures

Les quatre nouveaux directeurs généraux installés dans leurs fonctions

Nommés au conseil des ministres du 12 août 2023, au titre du Ministère des hydrocarbures, Christian Hyppolite Tchinianga Pambou, directeur général de la valorisation du gaz, Richard Ngola (aval pétrolier), et Jean-Jacques Ikama (économie, audit et trading pétrolier) ont été installés dans leurs fonctions, samedi 23 septembre dernier, à Brazzaville, par le prof Macaire Batchi, directeur de cabinet du ministre des hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua. Nommé par le même conseil des ministres, Stev Simplicite Onanga, directeur général de l'amont pétrolier, lui, avait pris ses fonctions depuis le 19 août. Pour le ministre Itoua, les nominations faites par le conseil des ministres permettent de réorganiser et réformer le Ministère



Les quatre directeurs généraux et le directeur de cabinet

des hydrocarbures, afin d'être à même de jouer pleinement son rôle stratégique de pourvoyeur de fonds au budget de l'Etat à 70%, en dépit du défi de la transition énergétique qu'il est appelé à relever.

C'est la plus grande réforme impulsée depuis que ce ministère existe. La mise en place de cette nouvelle équipe de l'administration des hydrocarbures permettra de: promouvoir et développer le secteur des hydrocarbures; suivre et appliquer les accords de coopération conclus avec les tiers dans le domaine des hydrocarbures; gérer le patrimoine national en matière des hydrocarbures liquides et gazeux; définir et élaborer la politique nationale, en vue d'une gestion efficiente des ressources en hydrocarbures; accroître les capacités du contrôle de l'Etat en matière des produits pétroliers; orienter et contrôler les entreprises d'Etat sous tutelle; contrôler les sociétés privées et les organismes menant des activités dans le domaine des hydrocarbures.

Quarante ans d'expérience dans le domaine du pétrole, Jean-Jacques Ikama, face à la presse, a remercié les autorités gouvernementales pour sa nomination au poste de directeur général de l'économie, de l'audit et du trading pétrolier. Il a promis de déployer, avec ses collaborateurs, l'énergie nécessaire pour que le secteur pétrolier demeure le numéro un dans le cadre du renflouement, en argent, des caisses du trésor public.

Peu avant lui, Christian Hyppolite Tchinianga Pambou, directeur général de la valorisation du gaz et Richard Ngola, directeur général de l'aval pétrolier, ont, pour leur part, remercié le gouvernement pour la confiance faite en leurs personnes. Ils entendent contribuer efficacement à faire du Ministère des hydrocarbures, une institution au centre de la croissance économique, un fleuron du développement et de la construction de l'économie du Congo.

Joseph MWISSI NKIENI

Commune de Brazzaville

Des travaux de réaménagement, mais l'insalubrité persiste

Comme on le sait, la ville capitale, Brazzaville, accueille, du 26 au 28 octobre 2023, un grand événement international, à savoir le sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde, avec l'arrivée de plus d'un millier d'étrangers. Pour cela, le gouvernement a donné quelques moyens financiers à la mairie, pour la toilette de la ville. Ici et là, on voit quelques timides travaux de réparation de l'éclairage public et de nids de poule sur la chaussée goudronnée. Curieusement, l'insalubrité persiste avec des poubelles qui ne sont pas vidées et des décharges sauvages qui se forment autour. L'indifférence des pouvoirs publics face à cette situation déplorable est dénoncée par les populations, qui ne savent plus à quel saint se vouer.



Le service de ramassage des ordures est défaillant

Quelques jours du démarrage de la Coupe d'Afrique des clubs champions de handball, l'insalubrité toujours à l'ordre du jour à Brazzaville, malgré des travaux timides de réparation de l'éclairage public et de quelques nids de poule sur certaines avenues goudronnées. Le phénomène de poubelles de la société

Averda, abandonnées sur la chaussée goudronnée et croulant sous le poids des immondices constitue toujours le triste spectacle offert aux citoyens de certains quartiers. Une situation qui date depuis des mois et qui a fini par s'imposer dans le quotidien des Brazzavillois. Pour mieux s'en convaincre, il suffit de faire la ronde des

principales artères de la ville-capitale, où des tas d'ordures débordantes entravent la circulation à certains endroits. C'est le cas au niveau du Lycée Thomas Sankara et au Quartier Casis, dans le 9ème arrondissement de Brazzaville où les populations riveraines sont contraintes de

mettre le feu aux immondices. Ce qui contribue de plus bel à la pollution de l'environnement. «On n'y peut rien. On est obligé de limiter les dégâts en brûlant ces ordures, parce qu'Averda tarde à les ramasser. Si l'on n'agissait pas ainsi, on ne parlera même plus de tas, mais plutôt de col-

line d'ordures. Ce qui est très déplorable pour l'image de la ville capitale, considérée comme le miroir du pays», a déploré Giscard Onguambi, habitant dudit quartier. Pour lui, «la salubrité constatée au centre-ville n'est que l'arbre qui cache la forêt». A environ un kilomètre de là, vers l'arrêt de bus Bongo-Nouarra, il s'est formé un dépotoir public, à ciel ouvert, dont les odeurs nauséabondes mettent en danger la santé des populations riveraines.

Il est vrai qu'en matière d'assainissement public, le gouvernement n'a pas croisé les bras. L'on se souvient de l'achat, il y a quelques années, par le gouvernement, d'un important lot de matériel d'assainissement (camions bennes, pelleuses et chargeurs), octroyé à chaque arrondissement de la capi-

tale. Malheureusement, cet investissement lourd, destiné à délivrer la ville capitale de l'insalubrité, n'a pas produit les effets escomptés. Et depuis, certains de ces engins ont disparu des sièges d'arrondissement où ils étaient garés.

Par ailleurs, quelques initiatives mises en œuvre sont restées vaines, à cause, entre autres, du manque de suivi. L'opération de salubrité instaurée par le gouvernement, chaque premier samedi du mois, n'est plus que l'ombre d'elle-même. A la veille de la grande saison des pluies qui s'annonce dès le mois d'octobre, les Brazzavillois redoutent le pire, si rien n'est mis en œuvre en ce qui concerne la lutte contre l'insalubrité.

Hervé EKIRONO

Rapport conjoint de l'Unicef et de la Banque mondiale

La pauvreté monétaire des enfants au cœur des préoccupations

L'Unicef et la Banque mondiale ont rendu public, le 13 septembre 2023, un rapport conjoint sur la pauvreté monétaire des enfants dans le monde. D'après ce rapport, 333 millions d'enfants dans le monde, entre 2013 et 2022 (soit une diminution de 13%), survivent avec moins de 2,15 dollars américain par jour, d'après une nouvelle analyse qui révèle également que la covid-19 a entraîné une absence de progrès durant trois ans. D'après ce rapport, les enfants sont les premières victimes de la stagnation des progrès en matière de réduction de la pauvreté.

Publié en amont de la semaine de haut niveau de l'assemblée générale des Nations unies (du 18 au 22 septembre), durant laquelle les dirigeants mondiaux se sont réunis pour analyser, notamment, l'examen à mi-parcours des O.d.d (Objectifs de développement durable), ce rapport alerte sur le fait qu'au rythme actuel de la réduction de la pauvreté, l'O.d.d consistant à éliminer l'extrême pauvreté chez les enfants d'ici à 2030 ne sera pas atteint. «Il y a sept ans, le monde a fait la promesse d'éliminer l'extrême pauvreté chez les enfants à l'horizon 2030.

Nous avons réalisé des progrès, qui montrent qu'avec suffisamment de volonté et d'investissements, il est possible de sortir des millions d'enfants de la pauvreté, qui constitue souvent un cercle vicieux», a déclaré Catherine Russell, directrice générale de l'Unicef. «Cependant, la conjugaison des crises provoquées par les effets de la covid-19, des conflits, des changements climatiques et des chocs économiques a enlisé les progrès et laissé des millions d'enfants dans une situation d'extrême pauvreté. Nous ne pouvons pas abandonner ces enfants. L'élimination de

la pauvreté infantile est un choix politique. Nous devons redoubler d'efforts pour que tous les enfants puissent avoir accès aux services essentiels, notamment à l'éducation, à la nutrition, aux soins de santé et à la protection sociale, tout en remédiant aux causes profondes de l'extrême pauvreté», a-t-elle poursuivi. D'après le rapport, l'Afrique subsaharienne compte la plus grande proportion d'enfants (40%) vivant dans une extrême pauvreté, laquelle a connu l'augmentation la plus importante enregistrée durant la dernière décennie, passant de 54,8% en



L'élimination de la pauvreté infantile est un choix politique.

2013 à 71,1% en 2022. Cette forte hausse est due à une croissance démographique rapide, à des mesures limitées en matière de protection sociale et aux problèmes planétaires générés par la pandémie de covid-19, les conflits et les catastrophes climatiques. Les enfants les plus vulnérables, tels que ceux vivant en milieu rural ou au sein de ménages où le chef de famille n'est pas ou peu instruit, sont

chétés par l'extrême pauvreté. D'après le rapport, un enfant sur trois vivant dans un pays fragile ou touché par un conflit, est issu d'un ménage très pauvre, contre un enfant sur dix dans les pays non fragiles. Afin d'éliminer l'extrême pauvreté et compenser les effets de la pandémie, l'Unicef et la Banque mondiale appellent les gouvernements et leurs partenaires à : - accorder une attention constante aux enfants

vivant dans une extrême pauvreté dans les pays à revenu faible et intermédiaire et les contextes fragiles; - donner la priorité aux programmes d'action visant à lutter contre la pauvreté infantile, notamment en étendant la couverture en matière de protection sociale aux enfants issus de ménages très pauvres; - faire en sorte que les politiques publiques soient conçues pour atteindre les familles nombreuses, celles comptant de jeunes enfants et celles vivant en milieu rural. Les investissements en faveur de la petite enfance sont apparus comme l'un des meilleurs moyens de rompre la persistance intergénérationnelle de la pauvreté, en ayant des retombées positives sur les individus, les familles et les sociétés; - élargir l'accès aux allocations familiales universelles, en tant que mesure efficace pour réduire la pauvreté infantile; - et à élaborer des programmes de protection sociale inclusifs, tenant compte du handicap et des besoins sexospécifiques.

(Tiré du communiqué de l'UNICEF)

Enquête d'Afrobaromètre sur la démocratie et l'économie au Congo

74% de Congolais pensent que leur pays n'est pas une démocratie

Société à but non lucratif dont le siège est à Accra, au Ghana, Afrobaromètre, représenté par Hassana Diallo, coordonnateur des communications pour l'Afrique francophone, a réalisé, du 16 juin au 20 juillet 2023, par le biais de son partenaire national, l'Association Avenir Nepad Congo, que dirige le chercheur et écrivain, Dr Etanislav Ngondi, une enquête sur la démocratie et la gouvernance en République du Congo, dont les résultats ont été rendus publics, le vendredi 15 septembre 2023, à l'Hôtel Pefaco, à Brazzaville, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la démocratie. Ainsi, selon cette enquête, 74% des Congolais pensent que leur pays n'est pas une démocratie, tandis que 85% sont insatisfaits de la mise en œuvre de la démocratie au Congo.

Depuis l'accession du Congo à la démocratie, les sondages d'opinions ne sont pas courants. Réseau de recherche panafricain, indépendant et non partisan, Afrobaromètre réalise des sondages d'opinion sur des sujets politiques, économiques et sociaux, dans les pays africains et son expérience est très appréciée depuis les années 2000. C'est ainsi qu'il a initié un sondage d'opinion au Congo sur la démocratie, qui a été réalisé par l'Association Avenir Nepad Congo,

choisi par appel d'offres, sur un échantillon de 1200 Congolais adultes, dans tous les départements du pays. Les résultats de ce sondage démontrent que les Congolais sont très attachés à la démocratie. Près de 7 Congolais sur 10, soit 69%, préfèrent la démocratie à toute autre forme de gouvernement. 84% préfèrent la limitation du nombre de mandats présidentiels à deux. Et 68% sont d'accord avec l'idée de l'alternance au pouvoir (soit 43% tout à fait d'accord et 25% d'accord).

Les Congolais rejettent la règle du parti unique à 87%, le régime dictatorial à 86%, et le gouvernement militaire à 67%. Mais, 67% sont aussi d'avis que l'armée prenne la direction du pays, quand le Président élu abuse du pouvoir et privilégie les intérêts de son camp politique. Maintenant, en regardant la réalité, 74% de Congolais pensent que leur pays n'est pas une démocratie et 85% sont insatisfaits de la mise en œuvre de la démocratie au Congo. Sur la situation économique



Pendant l'atelier.

du pays ainsi que les conditions de vie des populations, les résultats révèlent que 8 Congolais sur 10, soit 80%, disent que leur pays va dans une mauvaise direction; 71% de citoyens disent que la situation économique du pays est mauvaise et 65% estiment que leurs propres conditions de vie sont également mauvaises. 38% estiment avoir un niveau de vie modéré, tandis que 48% vivent sous le seuil de pauvreté. 55% disent

avoir manqué de revenus en espèce au cours de l'année écoulée, 45% disent avoir manqué de soins médicaux, 41% avoir manqué de nourriture et 41% aussi avoir manqué d'eau potable l'année dernière. 48% estiment que les conditions économiques du pays sont devenues pires, comparées à ce qu'elles étaient il y a 12 mois et 14% seulement pensent qu'elles seront meilleures dans les 12 mois à venir. 95% de Congolais désap-

prouvent les réponses apportées par le gouvernement dans la création des emplois, dans la réduction du fossé entre riches et pauvres (92%), dans l'amélioration des conditions de vie des populations (92%), dans la stabilité des prix (88%) et dans la gestion de l'économie nationale (87%). Cette enquête vise, entre autres, à produire des données et des analyses de haute qualité sur les attitudes, les expériences et les aspirations des Congolais. Les organisateurs souhaitent que ces résultats soient largement diffusés auprès des principales parties prenantes, notamment les acteurs politiques et les défenseurs des droits de l'homme, les chercheurs et les médias, ainsi que les citoyens ordinaires. Signalons que l'atelier de restitution des résultats de cette enquête s'est tenu avec la participation des représentants des institutions nationales, dont Alain Akouala Atipault, président de la Commission nationale du M.a.e.p (Mécanisme africain d'évaluation par les pairs), des délégués des partis politiques, des représentants des ambassades des Etats-Unis et de l'Union européenne et des acteurs de la société civile.

Chrysofome FOUCK ZONZEKA

Fondation Josammy Emporio

Lancement des activités par une messe à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville

À l'occasion de la journée internationale de la paix, commémorée le 21 septembre de chaque année, la Fondation Josammy Emporio a procédé, jeudi 21 septembre 2023, à Brazzaville, au lancement de ses activités. Initiée par Josammy Samba Ganga, écrivain chercheur américain d'origine congolaise, cette fondation s'inscrit dans le cadre des programmes Fissicola (Festival international de stimulation de la science et la culture africaine) qu'il a lancée aux Etats-Unis. C'est par une messe d'action de grâce demandée à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, suivie des activités culturelles et sportives à l'esplanade de ladite paroisse.

La Fondation Josammy Emporio, qui a comme objectif phare, de valoriser la culture et la science en Afrique, faire progresser la recherche et l'innovation sur le continent, se présente comme une plateforme qui s'engage à défendre la paix et le respect des droits humains, faisant ainsi de la lutte contre la pauvreté, les inégalités, le racisme, son cheval de bataille. Elle se veut être un réseau de l'élite africaine à travers le monde. Ce nouveau-né dans le domaine des organisations non-gouvernementales se définit aussi comme une structure qui entend promouvoir l'art et la culture africaine dans toute sa diversité.

Dans son homélie tirée de l'évangélique de Saint-Jean au chapitre 14, des versets 23 à 29, l'abbé Brem Kouébasala, vicaire à la Cathédrale Sacré-Cœur, a déclaré que «si nous parlons de la paix aujourd'hui, c'est parce que nous sommes conscients que cet élément fondateur de la société est menacé». Selon lui, «comment pouvons-nous parler de la paix, quand il y a une carence réelle en termes de



Un groupe de musique traditionnelle.



Une vue des sapeurs pendant le défilé.

prise de conscience, lorsque nous sommes acteurs des irrégularités et de l'injustice?», s'est-il interrogé. Il a appelé les fideles à apporter une

paix en contradiction avec la vision du monde. Après la messe, d'autres activités ont été organisées à la cour de la cathédrale, comme

la prestation des groupes de musique traditionnelle, des sketches, un défilé de mode par des sapeurs, une démonstration des arts martiaux, dans une atmosphère festive, en présence de plusieurs invités, dont les membres de la famille.

Représentante de la Fondation Josammy Emporio au Congo, Michelle Samba, sœur de Josammy Samba Ganga, a révélé que la date de la journée internationale de la paix était retenue, pour le lancement des activités de la fondation, parce qu'elle rejoint l'une des principaux objectifs de la fondation: défendre la paix. «Sans la paix, on ne peut pas travailler et mener à bien nos activités», a-t-elle déclaré.

Par l'intermédiaire du programme Fissicola, la nouvelle fondation a, en effet, comme objectif de mettre en place des mécanismes de financement de projets lucratifs, pour lutter contre le chômage, organiser, chaque année, un festival pour valoriser la culture et la science en Afrique, créer des stations pilotes pour faire progresser la recherche, l'innovation au niveau national et continental. Elle mettra à disposition une expertise scientifique pour accompagner et développer des initiatives portées par des jeunes talents dans divers domaines d'activités. La première édition des programmes Fissicola aura lieu l'année prochaine à Las Vegas, au Etats-Unis.

Roland KOULOUNGOU

Ley de Mamad'ou, artiste musicien

«La musique urbaine au Congo monte en puissance, au détriment de la rumba»

A l'occasion du lancement, jeudi 21 septembre 2023, à Brazzaville, des activités de la Fondation Josammy Emporio, l'artiste musicien congolais, Ley de Mamad'ou, ancien membre de l'Orchestre Révélation, dans les années 80, nous a parlé, dans un entretien, de sa vie d'artiste. Il s'est exprimé sur ses débuts en musique, son expérience ainsi que la musique urbaine au Congo qui, selon lui, est en train de monter en flèche, devant la rumba congolaise. Interview.

* **Qu'est-ce qui vous a motivé pour vous lancer dans la musique?**

** Je dois ma carrière musicale à Samba Mascott, ancien sociétaire de l'Orchestre Les Bantous de la capitale. Cette icône m'a donné le goût de faire la musique. Sachant que je m'intéressais beaucoup à la musique, Samba Mascott m'a permis de passer mon premier test au sein des Bantous de la capitale. Malheureusement, je n'ai jamais été contacté, tout simplement parce que trop jeune pour intégrer le groupe.

Je garde de bons souvenirs de ce grand artiste musicien. Il m'a beaucoup inspiré. Il faut dire qu'aujourd'hui, c'est son fils, Josammy Samba Ganga, écrivain chercheur aux Etats-Unis, qui me soutient dans ce que je fais. Je ne peux que le remercier!

* **Ça fait un moment qu'on n'entend plus parler de vous, pourquoi ce silence?**

** C'est à cause d'une expérience qui m'a beaucoup déçu. Tout a commencé en 2019, quand j'ai finalisé mon album intitulé «Adrénaline». Il était enregistré au Bénin. Mais, avec l'apparition de la maladie à coronavirus, au cours de la même année, nos activités ont été profondément impactées. J'ai tout perdu y compris les contrats que j'avais signés avec une maison de disque pour la promotion. Malgré ce coup dur, on n'a pas abandonné, nous continuons le travail. Lorsqu'on est passionné par une chose, c'est difficile de jeter l'éponge, même quand cela vous tente l'esprit.

* **Avez-vous des projets pour la suite de votre carrière musicale?**

** Bien sûr, j'ai des projets. On a encore beaucoup à donner pour hisser haut la musique de notre cher beau pays, le Congo. Lorsqu'un artiste n'a pas encore tiré sa révérence, il a toujours quelque chose à donner. C'est dans ce sens que nous travaillons.

* **Quelle lecture faites-vous de la musique congolaise aujourd'hui?**

** La musique de notre pays est en train de monter en flèche, avec nos jeunes qui font de la musique urbaine. Une tendance qui rivalise un tant soit peu la rumba. Mais, qu'à cela ne tienne, la rumba ne tombera jamais, elle sera toujours là. Par ailleurs, je ne suis pas contre ce genre musical, mais j'ai remarqué que nos jeunes ne travaillent pas assez leur côté artistique. Ce sont des musiciens de studio, surtout avec l'avènement des logiciels pour améliorer la performance. On peut critiquer, mais on doit aussi reconnaître que cette réalité fonctionne bien pour eux et leur musique.

* **Avez-vous un message à l'endroit du public?**

** Les gens doivent comprendre que, sans argent, on ne peut pas faire la musique, de nos jours. Les temps ont vraiment changé, parce qu'à l'époque, l'argent n'était pas une priorité. Je demande aux mélomanes de me soutenir. Cette contribution ne sera pas seulement bénéfique pour moi, mais aussi pour notre musique. Notre culture a du mal à prendre son envol, simplement parce que les artistes ne sont pas soutenus.

Propos recueillis par
Roland KOULOUNGOU

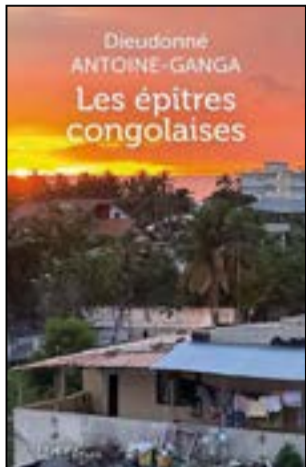


L'artiste musicien Ley de Mamad'ou

Livre

Dieudonné Antoine-Ganga a signé «Les épîtres congolaises»

«Les épîtres congolaises» sont la compilation de quelques articles rédigés par Dieudonné Antoine Ganga et paru dans le journal L'horizon Africain et publiés par les Editions «Les Lettres Mouchetées». Selon l'auteur, c'est un ouvrage qui exprime sa pensée «sur les joies et les réalités d'antan et qui dénonce la menace du mal et les anti-valeurs qui s'enracinent si facilement dans le cœur des Congolais d'aujourd'hui», soutient-il. «Les épîtres congolaises» sont vraiment une réflexion sur ce qui devrait être le Congo, un pays où la joie devrait caractériser ses habitants. Il dénonce tous ceux qui, de près ou de loin, tronquent l'histoire et les réalités de notre pays», précise-t-il.



La couverture du livre

D'un volume de 115 pages, l'ouvrage s'ouvre par un point d'honneur «à Monsieur l'abbé Fulbert Youlou et à Monsieur Jacques Opangault, respectivement Président et Vice-Président de la République du Congo, artisans de l'unité nationale

et de la paix, ainsi qu'à tous les citoyens congolais». La plupart des articles évoquent le vivre ensemble, l'unité des Congolais et dénoncent aussi ce qui ne va pas dans ce pays. «Si nous nous entraînons à suivre la pente morale actuelle, notre société congolaise

risquera de se désintégrer progressivement, parce qu'elle n'arrivera plus à la longue à respecter l'intimité des individus qui la composent», confie l'auteur. Dieudonné An-

toine-Ganga invite le lecteur «à cultiver en soi et autour de soi, les vertus humaines de la dignité, de l'honnêteté, du respect, de la franchise, de la tolérance,



Dieudonné Antoine Ganga

de la maîtrise de soi, de la persévérance et de l'amour et les vertus spirituelles de piété, de foi, d'espérance et de charité».

Narcisse
MAVOUNGOU

Ministère en charge des sports

A la recherche des pistes de solution pour redynamiser le sport congolais

Lors d'une audience qu'il a accordée lundi 25 septembre 2023, à son cabinet, à Brazzaville, au mouvement sportif congolais, représenté par le Cnosc (Comité national olympique sportif congolais), la Fécop (Fédération congolaise de football), les présidents des fédérations sportives, quelques présidents de clubs et des anciens internationaux des Diables-Rouges, Hugues Nguélonlé, ministre en charge des sports, a proposé une réflexion approfondie sur les problèmes qui minent le sport congolais actuellement. Il a aussi proposé le changement du nom de l'équipe nationale, Diables-Rouges. Au terme de cet échange, il a instruit le Cnosc de se retrouver avec les acteurs sportifs dans un bref délai, en vue d'élaborer un document qui va indiquer les pistes de solution pour redynamiser le sport congolais.

Dans sa communication, le ministre Hugues Nguélonlé a insisté sur la nécessité d'un nouveau départ, pour relever le blason du sport congolais. Il a surtout souligné la nécessité, selon lui, de changer le nom de l'équipe nationale. Le nom Diables-Rouges est, à ses yeux, porteur de malheurs. «On remettra les pendules à zéro, pour repartir à nouveau sur de nouvelles bases. Sans langue de bois, le football, on en parle beaucoup, parce que c'est le sport roi. Mais, il y a d'autres disciplines qui souffrent autant que le football donc nous avons besoin de vous chers



Une vue de l'assistance

amis sportifs nous devons ensemble réussir ce nouveau départ que nous devons nécessairement prendre pour

que les choses changent», a-t-il signifié avant de marteler sur le changement du nom de notre équipe natio-



Le ministre en charge des sports, Hugues Nguélonlé

nale. Il s'est dit favorable à une réflexion approfondie sur le changement ou non de ce nom. «Sept ans après à la tête de ce ministère, encore pas plus tard qu'il y a deux semaines, nous étions à Marrakech, avant le tremblement de terre. Les autorités marocaines nous ont autorisés de jouer le match. Nous avons ce match contre la Gambie. Je suis arrivé le même jour, le matin à Marrakech et à 20h, c'était le match. A la pre-

mière mi-temps, j'étais rassuré, conforté que le Congo gagnerait ce match. Quand on est passé à la deuxième période, je me suis demandé, que se passe-t-il? Est-ce que c'était la même équipe qui venait là de jouer? J'avais l'impression que c'était une autre équipe, tellement que le jeu était devenu médiocre. Vous avez suivi le match. A la 90^{ème} minute, on a encaissé le but fatal qui nous a éliminés. Lorsque je suis rentré

à l'hôtel, j'ai eu la profonde réflexion, en disant que nous ne pouvons pas gagner tout le temps. C'est vrai qu'on peut perdre. Mais nous, on perd tout le temps. Nous avons certainement pactisé avec le diable, pour un pays qui a un pourcentage très élevé de chrétiens pratiquants. Il est quand même difficile de pactiser avec le diable. Quand le Congo a gagné en 1972, les témoins sont encore dans cette salle, on les appelait Congo sport. Ils sont partis d'ici comme Congo sport. Ils ont gagné la Can (Coupe d'Afrique des Nations).

Mais, quelques fois, je m'interroge et je n'ai jamais vu les parents que nous sommes ici, les hommes, les femmes, personne, surtout moi le premier, n'a eu une inspiration de donner à un enfant, le nom «Diable». Je n'ai jamais vu. Sinon les noms comme: Dieu-Merci; Dieudonné, Dieu-le-Veut, Grâce-à-Dieu. Or, nous, nous avons donné «Diable» et ça n'inquiète personne. Alors, je pense qu'on doit avoir des réflexions profondes autour de cette question», a-t-il indiqué. Après les états généraux du football, Hugues Nguélonlé a lancé une vaste consultation dans le but de redynamiser le sport congolais. On en attend donc la suite.

Luze Ernest BAKALA

44^{ème} championnat d'Afrique des clubs champions de handball

Brazzaville a réussi sa mission d'accueillir la compétition dans deux gymnases

Le 44^{ème} championnat d'Afrique des clubs champions de handball seniors dames et messieurs démarre jeudi 28 septembre 2023, pour dix jours de compétition, jusqu'au samedi 7 octobre. Deux gymnases sont retenus pour la compétition, ajouter à cela le Palais des sports de Kintélé pour les entraînements des équipes participantes. La cérémonie de lancement se déroule au Gymnase Nicole Oba, sous le patronage du ministre en charge des sports, Hugues Nguélonlé, en présence du président de la Cahb (Confédération africaine de handball), le Dr Mansourou Aremou, de nationalité béninoise. Le troisième match du jour de l'ouverture oppose la D.g.s.p à Bandama H.t.c (Côte d'Ivoire), chez les dames.

Organisé par la Cahb, dont le siège est à Abidjan (Côte d'Ivoire), en partenariat avec le club congolais de la D.g.s.p (Direction générale de la sécurité présidentielle) dirigé par le général de brigade Serge Oboa, en collaboration avec la Fécohand (Fédération congolaise de handball), le championnat continental de handball seniors regroupe 18 équipes dont dix chez les hommes et 8 chez les dames. Toutes les équipes et leurs délégations sont déjà sur place. Les matches se jouent

dans deux gymnases: le Gymnase Nicole Oba de Talangaï, et le Gymnase Henri Elendé à côté du Stade Alphonse Massamba-Débat. Les deux enceintes sportives ont été renouvelées, grâce à l'implication du général Serge Oboa, président de la commission d'inspection du Comité d'organisation de la 44^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des clubs champions de handball, qui s'est rassuré de leur état, lors d'une visite d'inspection, lundi 25 septembre, qui s'est conclue par une grande satisfaction.



Le général Serge Oboa visitant les gymnases réhabilités

«C'est une joie que le chef ait reconnu qu'il y a eu un travail qui s'est effectué. Vous avez suivi au Gymnase Nicole Oba où j'ai commencé la genèse de la réhabilitation. Nous avons travaillé avec l'expertise de la Cahb qui était arrivée il y a un an. Nous avons fait des annotations sur ce que nous devons faire, afin de réhabiliter les deux gymnases. En réunion, nous avons fait un chronogramme de travail. Ce chronogramme de travail nous a permis de suivre sans faille les travaux. De

tout le constat fait dans les gymnases, tout a été réalisé», a confié François Elion Ndouniama, deuxième vice-président du comité d'organisation. En tout cas, les deux gymnases sont foncièrement remis à neuf, comme s'ils venaient d'être construits. Reste que le fonctionnement de tout ceci se déroule sans anicroche et que la fête soit belle. Pendant dix jours donc, Brazzaville sera le point de mire du handball africain et les mordus de ce sport sont bien servis.

L. E. BAKALA

Championnat d'Afrique des clubs champions Brazzaville 2023

Les dix-huit équipes participantes

- chez les hommes, dix équipes suivantes:

Red star Oia (Côte d'Ivoire); Adjidja H.b.c (Bénin); Fap (Cameroun); Fanz (Cameroun); J.s.k (RD Congo); Petro Sport (Congo), B.m.c (Congo), J.s.e Skida (Algérie), Zamalek (Égypte), Al Ahly (Égypte);



Le handball africain à l'honneur à Brazzaville

- chez les dames, les huit équipes suivantes:

Bandama H.c.t (Côte d'Ivoire); Fap (Cameroun); Fanz (Cameroun), D.g.s.p (Congo); Grain de sel (Congo); Primero de Agosto (Angola); Petro Atlético (Angola) et Al Ahly (Égypte).

Les groupes

- Chez les hommes:

Groupe A: Al Ahly (Égypte); J.s.k (RD Congo); Fap (Cameroun); B.m.c (Congo), J.s.e Skida (Algérie).

Groupe B: Zamalek (Égypte); Red Star Oja (Côte d'Ivoire); A. Nziko (Cameroun); Petro Sport (Congo); Adjidja (Bénin).

- chez les dames:

Groupe A: Primero de Agosto (Angola); Al Ahly (Égypte); A. Nziko (Cameroun); Grain de sel (Congo);

Groupe B: Petro Atlético (Angola), D.g.s.p (Congo), Fap (Cameroun), Bandama H.t.c (Côte d'Ivoire).